

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PRET COOPERATION +X : QUAND LES FORCES S'ADDITIONNENT AU SERVICE DES ENTREPRISES DE L'AUDE ET DE L'HERAULT LES PROJETS SE MULTIPLIENT.

Pour soutenir l'économie locale et les professionnels dans un contexte inflationniste, la banque populaire du sud met en place une enveloppe de prêts bonifiés destinée aux entreprises accompagnées par la chambre de commerce et d'industrie de l'Aude et de l'Hérault.



« Ce dispositif illustre notre ADN coopératif et entrepreneurial. Première Banque des Entreprises*, nous savons que c'est quand les taux sont plus élevés, qu'un prêt à taux bas fait du bien aux professionnels qui veulent investir pour se développer : un prêt à 1% est un vrai levier pour dynamiser les projets de l'Aude et de l'Hérault. Nous savons également que c'est lorsqu'un professionnel est bien accompagné et particulièrement par les équipes des CCI, qu'il multiplie ses chances de réussites. Notre partenariat avec la CCI de l'Aude et de l'Hérault le démontre depuis plusieurs années et cette coopération entre nos équipes sécurise le projet des entrepreneurs accompagnés. En bref, une démarche volontariste et commune pour booster l'esprit d'entreprendre sur le territoire de l'Aude et celui de l'Hérault ».

Cyril Brun, Directeur Général de la Banque Populaire du Sud.

*baromètre kantar 2023



« Cette nouvelle action portée par la BPS avec le soutien de la CCI Aude est une bonne nouvelle pour les entreprises audoises !

Nous menons de nombreuses actions concrètes avec la BPS dans l'intérêt des entreprises : cette nouvelle solution en est la preuve et correspond aux attentes du territoire.

L'accompagnement de qualité des conseillers CCI en complémentarité avec celui des conseillers BPS permet aux entreprises un suivi pertinent et qui augmente la pérennité des entreprises. »

Louis Madaule, Président de la CCI de l'Aude.



« Qu'il s'agisse de l'accompagnement des créateurs d'entreprise ou du développement de nos entreprises en croissance, la Banque Populaire du Sud est depuis de nombreuses années à nos côtés. Ensemble, nous partageons la volonté d'accompagner les dirigeants du territoire à toutes les étapes de leur existence. Avec ce nouveau prêt, pensé pour les entreprises de la CCI, c'est un soutien clair à l'économie locale et au développement de nos entreprises. Efficacité, pragmatisme, précision... voilà ce que j'attends d'un partenariat. Celui-ci en est la parfaite concrétisation. »

André Deljarry, Président de la CCI de l'Hérault, 1er Vice-Président de la CCI Occitanie

Contexte

L'inflation a entraîné une flambée des prix, notamment de l'énergie, ainsi qu'une forte augmentation des taux d'intérêt. Un environnement qui impacte nos professionnels, freine quelquefois leur développement, ou ralentit leurs projets d'investissements, alors que le territoire de la Banque Populaire du Sud, de l'Aude et de l'Hérault en particulier, a besoin de ses commerçants, artisans et industriels pour soutenir la croissance et l'emploi.

Dans cette conjoncture, la Banque Populaire Sud choisit de s'engager en mettant à disposition des professionnels accompagnés par la CCI de l'Aude et de l'Hérault, un prêt à taux réduit (1% seulement), leur permettant ainsi de poursuivre le financement de leurs investissements, de la transition écologique ou bien encore de la diversification de leurs activités. Sécurisée par l'accompagnement du porteur de projet par la CCI, la Banque prend 3 autres engagements forts : un rendez-vous avec le conseiller obtenu sous 24H, un délai de décision en moins de 7 jours, et l'accès au téléphone portable du conseiller pour un contact direct. Des actions qui résonnent avec ce qu'attendent nos professionnels pour faciliter leurs projets.

En 2024, une enveloppe sans précédent de 1 million d'euros est allouée au « Prêt Coopération +x » par la BPS pour les ressortissants de la CCI Aude, ainsi qu'une enveloppe de 2,5 millions d'euros pour ceux de la CCI Hérault.

La CCI de l'Aude et de l'Hérault sont des acteurs clés dans le soutien et le développement des entreprises locales, offrant une compétence précieuse en matière de formation, de conseil et d'accompagnement des entrepreneurs. En travaillant en partenariat avec elles, la Banque Populaire du Sud optimise son appui apporté aux entrepreneurs, et sécurise les porteurs de projets. Cette collaboration renforce également les liens au sein de la communauté économique locale et favorise l'innovation en vue d'assurer la prospérité durable des territoires en question.

Ce prêt bonifié ne pourra être accordé qu'à la condition que le professionnel soit accompagné par la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Aude et de l'Hérault.

Cette initiative réaffirme la force du lien de confiance historique entre CCI Aude et celle de l'Hérault et Banque Populaire du Sud.

Caractéristique du Prêt



Le Prêt coopération +x est une offre à un taux de 1% dont le montant est compris entre 3 000€ et 20 000€ maximum.

Il est conçu pour financer la transmission, la reprise et le développement de l'entreprise installée depuis plus de 2 ans, accompagnée par la CCI et qui veut investir : qu'il s'agisse d'investissements matériels, immatériels, commerciaux, ou de transition énergétique.

Un nouveau partenariat est en préparation avec la Chambre de Commerce et d'Industrie des Pyrénées-Orientales. Signature prévue le 27 mai prochain.

A propos de Banque Populaire du Sud

La Banque Populaire du Sud (associée à ses 3 maisons la Banque Dupuy, de Parseval, la Banque Marze et le Crédit Maritime Méditerranée) est une entreprise régionale coopérative présente dans 9 départements essentiellement dans le sud de l'Occitanie. 1^{ère} Banque des entreprises, elle compte 580.000 clients, 230.000 sociétaires, 2.200 collaborateurs déployés sur plus de 260 agences, centres d'affaires dédiés aux entreprises et des agences spécialisées : étudiants / enseignants, fonction publique, professions libérales, agriculture, clientèle patrimoniale, sportifs de haut niveau, ainsi que des équipes support basées sur les sites régionaux de Perpignan, Montpellier et Nîmes. Acteur majeur dans la transition énergétique sur son territoire, la Banque Populaire du Sud a lancé la Banque de la Transition Énergétique par la Banque Populaire du Sud. <https://www.banquepopulaire.fr/sud/>

A propos des Chambres de Commerce et de l'Industrie de l'Aude

Les Chambres de Commerce et d'Industrie (CCI) sont des entités publiques qui remplissent une mission essentielle en matière d'accompagnement à la création, à la reprise ou au développement d'entreprise. Elles agissent également en tant que relais entre les partenaires bancaires et les porteurs de projets et entreprises, en facilitant les échanges relatifs aux dossiers qu'elles accompagnent. Les CCI constituent des interlocuteurs privilégiés pour les acteurs économiques locaux, contribuant ainsi à encourager l'innovation, l'entrepreneuriat et la croissance des entreprises. www.aude.cci.fr

A propos de la CCI Hérault

La CCI Hérault représente les intérêts des près de 100 000 entreprises de son territoire. De la création, au développement de l'entreprise jusqu'à sa transmission, la CCI Hérault est un facilitateur et un accélérateur pour les dirigeants. Pour cela, la CCI a déployé une offre de services globale, sous la marque SoluCClo. Au travers de parcours dédiés, les experts CCI accompagnent les dirigeants et leurs équipes sur l'ensemble des volets de l'entreprise : financement, développement durable, RSE, numérique, RH ou encore formation. www.herault.cci.fr

CONTACTS PRESSE

Banque Populaire du Sud - Direction Communication

Laurence Beaufort / 06 62 77 17 89 / laurence.beaufort@groupebps.fr
Elisabeth Bonnafox-Soubra / 06 20 30 08 38 / elisabeth.bonnafox@groupebps.fr

CCI Aude

Aurélie Vives / 07 63 72 56 77 / a.vives@aude.cci.fr
Carole Borderie / 06 48 66 35 70 / c.borderie@aude.cci.fr

CCI Hérault

Florence DAMOUR / 07 85 16 29 60 / f.damour@herault.cci.fr